

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Examen et
vote du
compte
administratif
2020 et
affectation
des résultats
2020 du
Budget
annexe
Réseau de
Chaleur**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 23 Mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois du mois de Mars, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Folrail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etai^{ent} présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Madame Ghali^a THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Madame Catherine COUDERC, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Par procuration : Monsieur Jean-François BERENGUEL (Monsieur François ROBIN), Madame Françoise AMARGER-BRAJON (Madame Elizabeth MINET-TRENEULE), Adjoint, Monsieur Raoul DALLE (Madame Marie PAOLI), Monsieur Thierry JACQUES (Madame Régine BOURGADE), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Madame Betty ZAMPIELLO (Monsieur Vincent MARTIN), Madame Marise DA SILVA (Monsieur Philippe POUGET), Madame Fabienne HIERLE (Monsieur Bruno PORTAL), Conseillers Municipaux.

Absent : Monsieur Christophe LACAS, Conseiller Municipal.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Monsieur le Maire expose :

Le Conseil Municipal,

- ◆ **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31,
- ◆ **VU** le Code des Communes et notamment ses articles R.241-14, R.241-15,
- ◆ **VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 25 février 2020 adoptant le budget primitif du budget annexe Réseau de Chaleur de l'exercice 2020,
- ◆ **VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 6 juillet 2020 adoptant le budget supplémentaire du budget annexe Réseau de Chaleur de l'exercice 2020,
- ◆ **VU** le compte administratif de l'exercice 2020 du budget primitif du budget annexe Réseau de Chaleur dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 24
▪ représentés : 8
▪ absent : 1

Date de l'envoi et
de l'affichage de la
convocation :
16 mars 2021

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

30 MARS 2021

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-219 245,40	
RECETTES	Réalisations	70 819,93	161 265,38
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	63 077,54	69 461,66
	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	7 742,39	91 803,72
	Compte tenu des R à R	7 742,39	91 803,72
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-211 503,01	91 803,72
	Compte tenu des R à R	-211 503,01	91 803,72
		-119 699,29	

- ◆ Considérant que ce compte administratif est strictement conforme à la balance fournie par le Trésorier Municipal,
- ◆ Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur le Maire,
- ◆ Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Marie PAOLI, Conseillère Municipale,

Après en avoir délibéré, et avec 27 voix pour et 4 abstentions, **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe Réseau de Chaleur de l'exercice 2020.

Par ailleurs, le Conseil Municipal, siégeant à nouveau sous la présidence de Monsieur le Maire,

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe Réseau de Chaleur,
- Constatant que les résultats sont conformes à la balance fournie par le Trésorier Municipal,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 91 803,72 €

DECIDE avec 26 voix pour et 6 abstentions, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Pour mémoire : prévisions budgétaires	159 994,00
Virement à la section d'investissement	65 994,00
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2020	
- Excédent	91 803,72
- Déficit	
Affectation complém. en réserve R1068	91 803,72
Report en exploitation R002	0,00

Publié le 21 AVR. 2021
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 25 mars 2021
Le Maire,
Laurent SUAU

